
ÉPREUVE ÉCRITE D'ITALIEN – LANGUE VIVANTE 1

ENS : PARIS – LYON – CACHAN

Judith Revel

Cette année, le texte proposé portait sur la question du changement climatique et sur l'exactitude des prévisions fournies par l'ONU dans un cas précis (celui de la fonte des glaciers himalayens) à moyen et long terme. Il ne s'agissait pas d'un texte spécialisé mais d'un article de presse tiré d'un quotidien national, qui permettait donc aux candidats d'intervenir sur la question en mobilisant leurs propres connaissances.

On attendait des candidats, outre une pratique de la langue italienne correcte, une capacité de compréhension et d'analyse réelle.

On rappelle en effet que l'épreuve, qui comporte une traduction et une réponse articulée à deux brèves questions posées à partir du texte, sous-entend :

- que le candidat arrive à une compréhension globale du texte (et non pas qu'il se fige devant la difficulté d'un terme), et qu'il en saisisse les enjeux ;
- qu'il soit capable de restituer celui-ci dans un français correct et exempt de fautes grossières ;
- qu'il fasse l'effort de respecter la syntaxe de sa langue maternelle (le français) dans l'exercice de traduction ;
- qu'il ne « réinvente pas le texte » sous prétexte de « faire joli » ;
- qu'il ne suffit pas de recopier le texte, ou de se livrer à un collage à partir de plusieurs phrases de celui-ci, pour pouvoir répondre aux questions finales posées.

La traduction implique avant tout le respect du sens de ce qui est dit dans la version originale en italien : l'enjeu de l'exercice est de restituer dans un bon français la totalité du sens sans rien retrancher, mais sans rien ajouter non plus. Les candidats ont la liberté de changer la structure interne des phrases, ou de choisir tel mot à la place de tel autre, à la condition expresse que cela ne modifie pas le sens général de ce qui est dit. Toute modification du sens (par omission, par excès, par contresens ou faux sens, par une « réinvention littéraire » trop éloignée de l'original etc) est un non-respect du texte, et, en tant que telle, une faute de traduction. Mais on ne saurait trop insister : hors ce respect du sens, chacun est libre de choisir les solutions de traduction qu'il juge les meilleures.

Certains candidats ont, étrangement, un rapport assez désinvolte au français, et on a été surpris de constater un très grand nombre de fautes d'orthographe, ou d'incorrections grammaticales en français dans l'épreuve de traduction.

Il s'agissait par ailleurs de répondre à deux questions simples à partir du texte, mais qui demandaient que l'on réfléchisse et que l'on argumente, c'est-à-dire que l'on construise un petit raisonnement. Même quand on répond en 20 ou 30 lignes, il est important que ce que l'on dit ait une structure interne, c'est-à-dire une forme argumentative. Or certains candidats se contentent d'écrire au fil de la plume, comme s'il suffisait de fixer par écrit une réflexion à voix haute. D'autres, pour contourner le problème, reprennent littéralement le texte, en une sorte de résumé copié/collé assez insipide. On aimerait au contraire un véritable petit essai, à la fois bref et construit, qui analyse la question posée, en formule le problème ou l'enjeu, et esquisse une tentative de réponse.

Par ailleurs, on rappelle que les textes, généraux ou ayant plus directement trait au monde scientifique, qui sont proposés à la traduction, sont tout particulièrement faits pour permettre aux candidats de mobiliser, dans leur culture générale, des arguments, des références et des éléments d'analyse afin de pouvoir les utiliser, le cas échéant, en langue italienne, dans la discussion qui leur

est demandée. On souligne l'importance de cet usage « large » d'un bagage culturel et universitaire plus général lors de l'épreuve écrite de langue italienne.

Paradoxalement, les travers de méthode susmentionnés ont été plus importants que les problèmes de langue au sens strict : à part quelques rares cas, le niveau d'expression est assez bon (voire excellent), il est donc particulièrement dommage qu'il ne donne pas toujours lieu à une traduction en bon français et à une analyse pertinente du texte proposé.

Peu de candidats ont fait preuve d'un niveau de langue scandaleux, mais ils existent : on se demande dans certains cas s'il n'aurait pas mieux valu réorienter le candidat vers le choix d'une autre langue que l'italien. On rappelle enfin que l'italien n'est ni le français, ni le latin, ni l'espagnol, et que rien n'est plus irritant que de lire des copies hispano-françaises en lieu et place d'une copie d'italien, plus encore quand il s'agit d'une épreuve de concours.

Il arrive malgré tout que la finesse de l'analyse aille de pair avec l'excellence linguistique : dans ce cas, on n'a pas hésité à attribuer des notes très hautes.